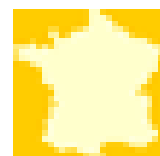


Intercommunalité

I7 - Taux de regroupement de la population

Définition Pourcentage de la population du territoire considéré adhérant à une structure intercommunale (ou EPCI -Etablissement Public de Coopération Intercommunale-), ayant au moins une compétence dans le domaine de la gestion des déchets

PEDMA



Unité : % d'habitants

Indicateur calculé aux niveaux :

- National
- Régional
- Départemental
- Collectivité

Déclinaison **Par typologie de collectivité** : touristique ou commercial (très touristique ; touristique urbain ; autre touristique) - urbain dense - urbain - mixte (à dominante urbaine ; à dominante rurale) - rural (avec ville centre ; rural dispersé)

Exemple En France, 98 % de la population appartient à une structure intercommunale ayant au moins une compétence déchets, en 2009

Mode de calcul Comptage des communes (sans double compte) des structures intercommunales adhérentes au 31/12 de l'année de référence du calcul